

Monter des interventions de prévention et d'éducation à la vie sexuelle et affective en collège et lycée

Juin 2019

Sommaire

1. Législation.....	3
1.1 Enjeux	3
1.2 Mise en œuvre	4
1.3 Principes éthiques d'une intervention	5
2. Préparation de l'intervention	6
2.1 Bien identifier son public et préparer la configuration de l'intervention	6
2.2 Préparer son programme ⁽⁵⁾	7
2.3 Préparer son animation	9
2.4 Contacter des établissements.....	13
2.5 Analyse de la situation locale.....	14
3. Le jour-J.....	14
4. Après l'intervention.....	16
4.1 Satisfaction des élèves	16
4.2 Satisfaction de l'établissement accueillant	17
4.3 Envisager une poursuite du projet.....	17
5. Ressources	18
6. Annexe 1 : Exemple de questionnaire pré-intervention.....	19
7. Annexe 2 : Exemple de questionnaire de satisfaction	22

I. Législation

A. Enjeux

Sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale⁽¹⁾, il est indiqué que « **l'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres** ».

Ainsi, est précisé que l'éducation à la Vie Sexuelle et Affective (VSA) est une **démarche éducative** ayant pour but de⁽¹⁾ :

- > Apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques,
- > Identifier les différentes dimensions de la sexualité : biologique, affective, culturelle, éthique, sociale, et juridique,
- > Développer l'exercice de l'esprit critique,
- > Favoriser des comportements responsables individuels et collectifs (prévention, protection de soi et des autres),
- > Faire connaître les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Cette démarche s'inscrit dans la **politique nationale**⁽¹⁾ :

- > De prévention et de réduction des risques : grossesses précoces non désirées, mariages forcés, Infections Sexuellement Transmissibles (IST),
- > De lutte contre les comportements homophobes, sexistes et contre les violences sexuelles,
- > De promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention des violences et cyberviolences sexistes et sexuelles.

Aucun parent ne peut s'opposer à l'éducation à la VSA de son enfant, celui•celle-ci étant scolarisé•e dans un établissement public. Ce champ de prévention ne remplace pas le rôle des parents et de la famille dans la sensibilisation à la VSA.

Enfin, « l'éducation des jeunes à la sexualité, à la santé sexuelle et aux relations entre personnes » fait partie de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030⁽²⁾.

B. Mise en œuvre

1. Objectifs

Il s'agit de travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la **confiance dans leurs capacités**, visant à **développer l'estime de soi et l'aptitude à faire des choix personnels**. L'éducation à la sexualité prend la forme **d'une invitation au dialogue**, dans un **cadre global, positif et bienveillant**.

L'objectif n'est donc pas que les jeunes connaissent dans le détail des sujets comme la contraception ou les IST, mais bien de les rendre **responsables de leur sexualité** (éviter les conduites à risque, garantir l'absence de violences sexistes et sexuelles...) et **capables d'avoir recours à des ressources adéquates en cas de prises de risque** (avoir le réflexe de prendre une contraception d'urgence, de se faire dépister, d'aller consulter un·e professionnel·le de santé et de consulter des ressources numériques fiables).

2. Législation à propos de la mise en œuvre de l' éducation et de la prévention à la VSA⁽³⁾

Au sein du système scolaire, l'éducation à la VSA **ne constitue pas une nouvelle discipline** : elle se développe à travers tous les enseignements, notamment les sciences de la vie et de la terre, l'enseignement moral et civique, l'histoire-géographie, le français, et dans le cadre de la vie scolaire.

A l'école primaire, ces interventions incombent **au·à la professeur·e des écoles**. Ces temps doivent être identifiés comme tels dans l'organisation de la classe et être **intégrés aux enseignements**. Ils sont adaptés aux opportunités fournies par la vie de la classe ou de l'école.

Au collège et au lycée, les séances sont organisées en articulation avec les programmes. **Au moins trois séances annuelles** d'éducation à la VSA doivent être réalisées dans les collèges et les lycées. La durée des séances et la taille des groupes sont adaptées à chaque niveau de scolarité. Elles relient et complètent les différents enseignements dispensés en cours. Elles sont réalisées par une équipe de personnes volontaires et formées à cet effet, composée **d'enseignant·e·s et de personnels d'éducation, sociaux et de santé**, si nécessaire en collaboration avec des **intervenant·e·s extérieur·e·s agréé·e·s** (intervenant·e·s formé·e·s, issu·e·s d'associations ayant reçu l'agrément national ou académique) (*voir partie II.D.*) ». Les interventions devant les élèves s'effectuent en binôme.

C. Principes éthiques d' une intervention

Les séances d'éducation à la VSA ne doivent pas prendre la forme d'un discours, ni même d'un cours sur la sexualité. Il s'agit bien plus d'instaurer un temps et un espace de dialogue, de débats permettant aux élèves de susciter leur réflexion, de s'exprimer sur les sujets, les préoccupations qui les concernent. Le rôle de l'animateur·rice ne doit pas pour autant se limiter à la seule écoute, il doit aussi être capable d'entendre leur questionnement, de transmettre des informations de manière claire, précise, et d'accompagner la réflexion du groupe.

Dès lors, cette démarche doit s'inscrire dans un cadre structuré qui implique de :

- > Promouvoir l'égalité,
- > Se référer aux lois en vigueur en France et aux valeurs humanistes,
- > Respecter les principes de laïcité et de neutralité,
- > S'inscrire dans la sphère publique, permettre aux élèves de poser les limites entre leur intimité, qui relève de l'espace privé, et ce qui peut être dit, vu, entendu et exercé de la sexualité dans l'espace public. Il ne s'agit pas, pour les jeunes comme pour les adultes, d'être dans la transparence ni dans l'exhibition.

Ce sont les adultes qui sont garant·e·s de ce cadre par l'instauration de règles, par leur capacité d'écoute, mais aussi de reformulation et de synthèse.

Les intervenant·e·s formé·e·s veilleront tout particulièrement à :

- > Prendre de la distance par rapport à leur propre expérience,
- > Éviter l'expression de tout jugement de valeur personnel,
- > Être conscient·e de leurs limites.

De plus, en tant qu'étudiant·e·s sages-femmes et sages-femmes, nous devons respecter notre Code de déontologie⁽⁴⁾. Il y est d'ailleurs précisé : « *Lorsque la sage-femme participe à une action d'information du public de caractère éducatif et sanitaire, quel qu'en soit le moyen de diffusion, elle doit ne faire état que de données confirmées, faire preuve de prudence et avoir le souci des répercussions de ses propos auprès du public. Elle doit se garder à cette occasion de toute attitude publicitaire soit personnelle, soit en faveur des organismes où elle exerce ou auxquels elle prête son concours, soit en faveur d'une cause qui ne soit pas d'intérêt général* ».

II. Préparation de l' intervention

A. Bien identifier son public et préparer la configuration de l' intervention

Il n'y a **pas de configuration idéale** : la meilleure configuration sera celle qui correspond le mieux au public (pour que l'intervention soit bien adaptée), mais aussi à vous (pour que vous vous sentiez à l'aise pour animer cette intervention) !

Il faut vous poser les questions suivantes :

> **Auprès de quel public intervenir ?**

Les interventions n'auront pas du tout le même contenu ni le même type d'animation en fonction du niveau scolaire des élèves qui y assistent (*voir partie II.B.*).

Pour les premières interventions, on peut se demander auprès de quel public on se sent plus à l'aise d'intervenir.

> **Combien d'élèves assisteront à mon intervention ?**

Cela peut dépendre notamment du type d'animation, de l'âge des élèves, etc. Il faut essayer de trouver le format le plus adéquat.

> **Faire des groupes mixtes ou pas ?**

Chaque configuration peut avoir son avantage :

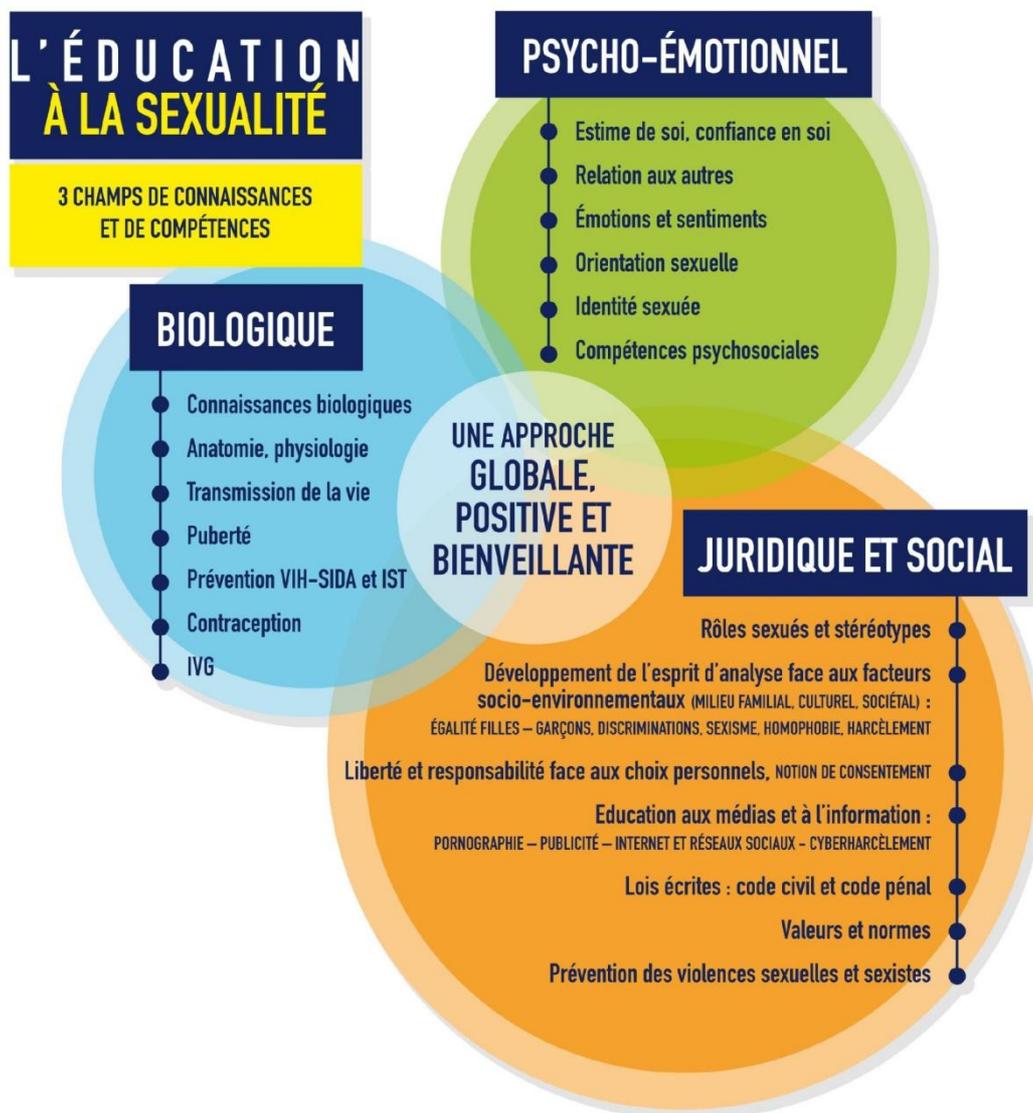
- Les groupes mixtes permettent des échanges entre tous les élèves, et que chacun entende les questions, les inquiétudes de l'autre.
- Séparer les élèves peut permettre de libérer la parole pour poser des questions plus « délicates ».
- Il peut être intéressant, si vous arrivez à voir une même classe plusieurs fois dans l'année, d'organiser certaines séances en groupes mixtes et d'autres en groupes non-mixtes.

> **Combien de temps durera l'intervention ?**

Essayez de prévoir au plus large ! En effet, l'objectif est d'animer l'intervention sous forme participative, et non sous forme de cours magistral : il est donc courant de prendre plus de temps que prévu sur certains points, et inversement. Au niveau législatif, rien n'est précisé concernant la durée des interventions.

B. Préparer son programme⁽⁵⁾

Sur le site d'Eduscol, on retrouve l'infographie suivante⁽⁶⁾ :



1. A l' école élémentaire

A cet âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- > L'étude et le respect du corps,
- > Le respect de soi et des autres,
- > La notion d'intimité et de respect de la vie privée,
- > Le droit à la sécurité et à la protection,
- > Les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille),
- > La description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté,
- > La reproduction des êtres vivants,
- > L'égalité entre les filles et les garçons,
- > La prévention des violences sexistes et sexuelles.

2. Au collège et au lycée

Des thèmes variés peuvent être abordés :

- > Liberté,
- > Responsabilité et respect face aux choix personnels (réseaux sociaux, Internet, cyber harcèlement, pornographie, etc.),
- > Valeurs et normes,
- > Impact des stéréotypes et rôles sexués,
- > Prévention des violences sexistes et sexuelles,
- > Egalité filles-garçons,
- > Contraception,
- > Prévention des grossesses précoces non désirées,
- > IST et VIH-SIDA,
- > Orientations sexuelles,
- > Respect de son corps et de celui de l'autre.

C. Préparer son animation

Beaucoup d'animations sont envisageables : il est de bon ton de moduler leur utilisation en fonction du public auprès duquel vous intervenez et des objectifs de séance que vous avez fixés.

De nombreuses **fiches de techniques d'animation** sont à retrouver sur <http://eduscol.education.fr/cid46850/ressources-nationales-sur-l-education-a-la-sexualite.html> > Rubrique Ressources nationales⁽⁷⁾.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de techniques d'animation. Bien sûr, tout est modulable, et vous pouvez utiliser des méthodes totalement différentes, à partir du moment, encore une fois, où elles sont adaptées.

1. Post-it

Il s'agit d'une variante du Metaplan®, qui est un outil pédagogique déposé.

Chaque élève reçoit cinq post-it. Il est possible de donner des couleurs différentes pour les garçons et pour les filles : attention cependant à l'interprétation qui peut en être faite (il ne faut pas renforcer des stéréotypes, mais en dénoncer certains par exemple). À partir d'une proposition (un mot, une phrase, une question), il leur est demandé d'inscrire ce qui leur vient à l'esprit. Les réponses proposées sont écrites sur chaque post-it, que les élèves viennent ensuite disposer au tableau, soit en nuages, soit classés en fonction d'une grille proposée.

L'exploitation se fait avec l'aide des élèves : les mots cités sont classés par domaine (biomédical, social, affectif, etc.), permettant ainsi d'identifier les idées.

2. Groupe-débat

Cette technique permet d'apprendre à réfléchir, argumenter et entendre des opinions différentes.

À propos d'un thème sensible, l'intervenant·e énonce une proposition et invite les participant·e·s à se répartir en deux sous-groupes. Pendant cinq à dix minutes, l'un des sous-groupes rassemble tous les éléments favorables à cette proposition, l'autre groupe tous les éléments défavorables.

Lors de la restitution dans le grand groupe, chaque sous-groupe présente son argumentaire. L'intervenant·e s'appuie sur les arguments contradictoires pour aider à approfondir la réflexion.

3. Débat mouvant

Cette technique consiste elle aussi à argumenter.

Pour cela, on trace une « ligne virtuelle » dans la salle. L'animateur•trice énonce une proposition. Les participant•e•s doivent ensuite se placer d'un côté à l'autre, de manière progressive, suivant s'ils sont « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord ».

Petit à petit, chaque participant•e explique son point de vue, ce qui fait naître un débat. Au fur et à mesure de l'avancée du débat, les participant•e•s peuvent changer de place, ce qui montre que leur opinion évolue au cours du débat.

4. « Brainstorming » ou « Remue méninges »

Le principe du brainstorming repose sur l'association de mots et d'idées à partir d'un mot précis énoncé par l'animateur•trice. La spontanéité des réponses permet de faire émerger les représentations de chacun à partir du mot choisi.

Le brainstorming peut être **direct** : l'animateur•trice énonce un mot, et les jeunes répondent oralement tous ensemble. L'animateur•trice écrit alors tous les mots cités au tableau, sans les modifier ni en négliger. C'est une bonne technique d'animation de départ, en particulier pour libérer l'énergie d'une classe un peu « vive », ou à l'inverse pour détendre l'atmosphère d'une classe peu participative. L'inconvénient de cette technique est que les premières réponses peuvent influencer ou orienter la réflexion du groupe.

Pour pallier à cet inconvénient, le brainstorming utilisé peut aussi être **indirect** : à partir du mot proposé, chaque jeune écrit, de façon individuelle, cinq mots, questions ou définitions (par exemple) qui lui viennent à l'esprit. Les élèves se regroupent alors par quatre ou cinq, mettent leurs mots en commun et les rassemblent par association d'idées ou analogie. Chaque groupe présente ensuite son travail à l'ensemble des élèves (par exemple au tableau).

Que le brainstorming soit direct ou indirect, l'intervenant•e peut, à partir de l'expression des élèves, retravailler sur ses objectifs :

- > Eclaircir le vocabulaire,
- > Apporter une définition,
- > Regrouper les mots suivant les différents champs qu'ils recouvrent.

5. Abaque

Il s'agit d'une formule simplifiée de l'Abaque de Régnier®, qui est un outil pédagogique déposé.

Cet exercice permet le débat à partir d'affirmations proposant volontairement des idées préconçues, des "à priori", mais aussi des vérités reconnues. Les prises de positions autour de ces affirmations conduisent à identifier les valeurs qui sous-tendent les opinions de chacun et à construire un argumentaire pour passer de l'opinion à la réflexion.

L'intervenant·e fait prendre conscience des différences d'opinions et de représentations dans le groupe.

Pour engager le débat, il demande à deux élèves d'opinions opposées sur la même proposition d'argumenter leurs choix, chacun·e pouvant se faire aider par un·e autre élève du même avis. Ainsi, peu à peu, l'ensemble du groupe participe à la discussion.

Comme dans toute activité, l'animateur·trice doit garder présent à l'esprit les objectifs poursuivis dont dépend d'ailleurs la formation des propositions.

6. Le portrait chinois

Cette technique permet un travail basé sur l'association d'idées.

Chaque élève réagit spontanément en écrivant les idées que lui inspirent les questions énoncées par l'animateur·rice, à partir d'un mot ou d'un thème choisi. Ces questions sont ainsi formulées : si c'était une couleur ? un animal ? un paysage ? une forme ? etc. Il n'est pas nécessaire de multiplier les questions, trois propositions suffisent.

Les élèves notent leurs réponses sans communiquer entre eux puis l'animateur·rice inscrit les réponses au tableau en faisant un tour de table et note leur fréquence.

Chacun·e explique son choix et échange avec le groupe.

Il devient alors possible de travailler avec le groupe sur les représentations, les idées reçues.

7. Réaction à une photo ou une vidéo

Il peut être intéressant de faire **réagir les élèves à des documents au format vidéo ou photo** par exemple.

Vous pourrez trouver des vidéos notamment sur la chaîne Youtube de Santé Publique France.

Suivant le contenu du document, on peut faire débattre les élèves avant (et le document permet de conclure le débat), ou bien on peut faire débattre les élèves après (le contenu pose des questions, ce qui les fait réagir).

8. Les questions anonymes

Le recueil des questions se fait par l'animateur•rice, soit avant son intervention, soit le jour même de l'intervention sur papier neutre distribué à cet effet. Cette méthode d'animation permet aux jeunes de poser des questions qu'ils n'osent peut-être pas poser devant le groupe.

En ce sens, elle peut s'avérer utile pour faire émerger les préoccupations des élèves.

Cependant, la gestion de ces questions et de leurs réponses demande une attention toute particulière. En effet, la facilité apparente de cette technique ne doit pas occulter quelques écueils :

- > Ne pas prendre en compte certaines questions, soit parce que leur formulation peut paraître provocante, soit parce qu'elles portent sur le même sujet,
- > Apporter une réponse didactique sur une sélection de questions sans construire une réflexion avec le groupe,
- > Se trouver face à une révélation de violence sexuelle.

9. Fac-similés de moyens de contraception

Les fac-similés sont des "copies" : dans notre cas, ce sont des copies de Dispositifs Intra-Utérins (DIU) ou d'implants contraceptifs par exemple, mais qui ne sont destinés qu'à la démonstration. Utiliser des fac-similés de divers moyens de contraception peut permettre de démystifier certaines méthodes (notamment l'implant contraceptif, le DIU justement).

On peut aussi leur proposer de manipuler un spéculum, afin de démystifier l'examen gynécologique.

10. Utilisation de supports ludo-pédagogiques

> **Le jeu de l'ANESF « Sous la couette » :**

C'est un jeu de plateau, qui permet aux participant•e•s d'y progresser en répondant à des questions qui touchent à cinq thèmes : anatomie et reproduction, contraception, grossesse, infections sexuellement transmissibles, et sexualité. *Informations à retrouver sur le site internet de l'ANESF.*

> **Le jeu de la FAGE « Sexe et chocolat : ensemble levons les tabous ! » :**

Le jeu "Sexe & Chocolat" est un jeu de questionnements et d'échange à déployer dans le cadre d'animations et de sessions de formation à la prévention.

Un jeu qui sollicite les connaissances et opinions en matière d'IST entre les participants, sous l'animation du Maître du jeu et d'un•e professionnel•le de santé. *Plus d'informations à retrouver ici :*

<https://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-prevention/sexe-et-chocolat/>

> **Démonstration de la pose de préservatifs masculins et féminins :**

Il peut être intéressant de passer « aux travaux pratiques » !

Pour cela, différentes méthodes sont possibles :

- A l'ancienne : la banane, le pied de chaise...
- Des outils que vous pouvez louer, par exemple au CRIPS Ile-de-France⁽⁸⁾ :

→ Le Manège enchanté pour les préservatifs masculins : <http://www.lecrips-idf.net/miscellaneous/animatheque-manege-enchante.htm>

→ La Rosine pour les préservatifs féminins : <https://www.lecrips-idf.net/miscellaneous/animatheque-rosine.htm>

D. Contacter des établissements

Cette étape n'est pas forcément indispensable pour chaque projet (si vous avez déjà un contact dans le cadre du Service Sanitaire notamment).

Si vous avez besoin de trouver un établissement, il est nécessaire d'**anticiper** cela !

Vous pouvez contacter par tous les moyens disponibles les établissements : contacter les chefs d'établissements et proviseur·e·s, les Conseiller·ère·s Principaux·ales d'Education (CPE), les infirmier·ère·s scolaire, etc. et ce par téléphone ou par mail notamment.

Ensuite, il est intéressant de rencontrer les infirmier·ère·s scolaires. Cela permet d'évoquer vos attentes respectives, ainsi que les besoins locaux (*voir partie 2.5.*).

Votre projet sera sans doute soumis au **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**⁽⁹⁾ (CESC).

Sur le site internet de l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il est indiqué que c'est « une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement ».

Ce comité a notamment pour mission celle de « définir, dans le cadre du parcours éducatif de santé, un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques ».

Il est composé :

- > Du·de la chef d'établissement,
- > Des personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement et des représentant·e·s des personnels enseignants, ainsi que des parents et des élèves,
- > Des représentant·e·s de la commune ou de la communauté de commune et de la collectivité de rattachement des membres du conseil d'administration,
- > Des personnes ressources représentantes des partenaires,

- > De toute personne dont le•la chef d'établissement estime l'avis utile en fonction des sujets traités.

Une fois que votre projet est validé par le CESC, vous pouvez ainsi considérer que tous les parents et élèves sont d'accord.

E. Analyse de la situation locale

Il est important d'analyser la situation locale, pour avoir un programme, un discours, et une animation **les plus adaptés possibles aux élèves**.

Cela peut être réalisé notamment :

- > En discutant avec l'**infirmier•ère scolaire** des situations qu'elle a pu rencontrer auprès des élèves (nombreux recours et demandes d'information par rapport à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), au risque d'IST...),
- > En utilisant des **questionnaires** anonymes, à faire remplir aux élèves avant l'intervention (quelques semaines avant) avec des questions théoriques pour connaître leur niveau de connaissance (*voir annexe 1*). C'est aussi l'occasion de vous présenter aux élèves en amont, pour qu'ils vous identifient et comprennent que vous vous intéressez à eux ! Cela peut aider à créer plus rapidement un climat de confiance

Le petit + de Pauline:

Vous pourrez utiliser les résultats de ces questionnaires le jour J en les intégrant dans votre diapositive par exemple. L'idée est de valoriser les élèves : cela permettra de leur faire prendre confiance en eux, et d'acquérir encore plus de notions et de capacités pour avoir une sexualité responsable !

III. Le jour-J

Voilà quelques petites astuces, pour certaines évidentes, mais qui peuvent vous aider pour le jour-J :

- > **Préparez bien vos animations et votre matériel** pour ne pas se trouver dans l'embarras (mais bon, ça, vous le savez !).
- > **Avoir statué sur la présence ou non de personnel de l'établissement pendant l'intervention**
Il peut être difficile d'exiger cela auprès de l'équipe pédagogique, mais cela permet de vraiment libérer la parole pendant les interventions.

Sur le site Eduscol, il est bien précisé qu'en ce qui concerne les partenaires qui peuvent intervenir pour mener ces interventions (toute personne extérieure à l'établissement) : « [Les interventions] *se déroulent en présence et sous la responsabilité pédagogique du.de la professeure des écoles ou d'un membre de cette équipe afin d'assurer la continuité de la relation éducative, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des actions* ».

Demander que ce soit l'infirmier•ère scolaire qui soit présent•e peut être une bonne alternative (en rappelant aux élèves la garantie du secret médical), si cela peut permettre qu'aucun membre de l'équipe pédagogique de l'établissement accueillant ne soit présent.

> **Réponses aux questions :**

Lorsque des questions sont posées, il faut bien sûr y répondre en respectant les recommandations nationales.

Il est très important de répondre immédiatement aux questions. Cela permet de ne pas les oublier, ou alors de ne plus pouvoir y répondre par manque de temps (« j'y répondrai plus tard, quand on arrivera à cette partie »... Et puis finalement, vous n'avez plus le temps de traiter cette partie...). Et ça valorise aussi les élèves en montrant que leurs questions vous intéressent !

> **Que faire des fous rires ? Des moments « gênants » ?**

Il peut arriver, dans le cadre d'interventions, que vous vous retrouviez dans des situations comme celles-là.

Le petit + de Pauline:

Très personnellement, ce que je peux vous conseiller est de laisser ces moments avoir lieu (ne pas brimer les élèves pour retrouver à tout prix le calme, etc.) : de ma petite expérience, j'ai même trouvé que ces moments étaient intéressants si on arrive à réagir ensuite (cela permet d'obtenir une ambiance plus détendue, plus propice aux échanges par la suite).

> **Participation des élèves :**

La participation des élèves est parfois un peu laborieuse en début d'intervention. Tout cela dépend du groupe, mais en général, l'ambiance se détend et la participation s'améliore au fur et à mesure de l'avancée de l'intervention.

Il n'est pas toujours évident de désigner un•e élève : vous pouvez leur demander de participer, mais le•la désigner pour qu'il participe peut être mal perçu par l'élève désigné•e et le reste du groupe.

> **Ne pas avoir de trame écrite à suivre**

Pour que votre intervention n'ait pas l'air d'un cours magistral, je vous conseille de ne pas suivre une trame écrite.

Le petit + de Pauline :

En ce qui me concerne, j'avais **listé les messages importants** que je voulais faire passer pour chaque partie (la trame apparaissait sur mon diapo).

Si besoin, il peut être intéressant d'avoir des **fiches sur des sujets pour lesquels on se sent moins à l'aise** (textes de loi, définitions précises, etc.).

> Gérer son temps

Comme pour toute intervention, il faut trouver un moyen de gérer son temps pour ne pas se laisser déborder par des questions et des points de débat qui peuvent survenir.

L'idéal est de **prévoir une durée pour chaque partie** de votre intervention.

Mettre une petite **alarme** (portable à portée d'œil, mais en mode « silencieux »), ou garder un œil sur une **horloge** sont importants pour respecter ces durées dédiées.

IV. Après l' intervention

A. Satisfaction des élèves

Chaque projet a besoin d'être évalué après sa réalisation : cela entre dans un objectif d'amélioration des projets similaires (ou pas) futurs.

Une première partie de cette évaluation consiste donc à évaluer la satisfaction des élèves. Vous pouvez donc, par exemple :

- > **Leur demander** s'ils ont des remarques sur la tenue de votre intervention à la fin de celle-ci,
- > Prévoir de leur distribuer un très rapide **questionnaire de satisfaction** à la fin de l'intervention (*voir annexe 2*).

Les résultats qui seront obtenus grâce au questionnaire de satisfaction, et les remarques diverses des élèves devraient être utilisées dans la mesure du possible pour **améliorer les interventions futures**.

De plus, si la satisfaction des élèves est bien démontrée, il est intéressant d'utiliser ces résultats pour **dresser un bilan** auprès de l'établissement accueillant, ainsi qu'auprès des divers soutiens et partenaires.

B. Satisfaction de l' établissement accueillant

De la même manière, il est intéressant de **recueillir les remarques de l'établissement accueillant** (notamment par un entretien avec l'infirmier•ère scolaire ou le•la chef d'établissement).

Vous pouvez leur présenter le bilan que vous aurez dressé à propos de la satisfaction des élèves, et le confronter à leurs retours pour que cela soit encore plus enrichissant.

C. Envisager une poursuite du projet

Afin que le projet se perpétue dans le temps, il paraît de bon ton d'évoquer cela avec l'équipe que vous rencontrerez dans l'établissement accueillant, et de conserver les contacts pour ne pas avoir à tout recommencer l'année suivante !

V. Ressources

- > **Le réseau des CRIPS (Centres Régionaux d'Information et de Prévention du SIDA) :**
<http://www.lecrips.net>
- > **Eduscol :**
<http://eduscol.education.fr/pid23366/education-a-la-sexualite.html>
- > **Les ressources thématiques d'Eduscol :**
<http://eduscol.education.fr/cid46850/ressources-nationales-sur-l-education-a-la-sexualite.html>
- > **Le Mouvement français pour le planning familial :**
<http://www.planning-familial.org/>
- > **Agence Nationale de Santé Publique - Santé Publique France :**
santepubliquefrance.fr
www.onsexprime.fr
- > **Association de lutte contre le sida (AIDES) :**
www.aides.org
- > **Sida Info Service :**
www.sida-info-service.org
- > **Sidaction :**
www.sidaction.org
- > **Stop-violence-femmes.gouv.fr :**
Stop-violences-femmes.gouv.fr

VI. Annexe 1 : Exemple de questionnaire pré-intervention

Bonjour à tous !

Intégrer une présentation, ce qui permet qu'ils se familiarisent avec l'intervenant :

- *Je m'appelle [prénom],*
- *J'ai [âge],*
- *Je suis étudiant.e. sage-femmes à [ville d'étude],*
- *Je vais venir intervenir dans ta classe [préciser le nombre d'intervention, leur durée, leur temporalité dans l'année].*

Voilà un petit questionnaire pour m'aider à savoir ce qui te questionne, et comment je pourrais faire des interventions qui te plaisent le plus et qui soient les plus utiles possibles !

Je sais que c'est un sujet un peu « sensible », mais répond sérieusement au questionnaire pour que ça puisse m'aider ! Bien sûr, ce questionnaire est anonyme !

A très bientôt !

> **Ton âge :** ans

> **Sexe :**

- Fille
- Garçon
 - Je me définis autrement

> **As-tu déjà assisté à des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective ?**

- Oui
- Non

> **Si oui, combien et en quelle(s) classe(s) ?**

> **Arrives-tu facilement à parler de vie sexuelle et affective ?**

- Oui
- Non

> **Si oui, avec qui ? (plusieurs choix possibles)**

- Famille
- Ami.e.s
- Professionnel.le.s de santé (infirmière scolaire, médecin traitant...)
- Autres :

> **Si non, pourquoi ?**

> **Estimes-tu bien connaître l'anatomie de l'appareil génital féminin ?**

- Oui
- Non

> **Estimes-tu bien connaître l'anatomie de l'appareil génital masculin ?**

- Oui
- Non

> **A quoi te font penser les mots suivants (3 idées par mot) :**

Homosexualité :

Consentement :

Pornographie :

1^{ère} fois :

Clitoris :

Masturbation :

> **Ta copine Sophie veut avoir sa première relation sexuelle avec son copain. Elle ne sait pas si elle est prête. Que peux-tu lui conseiller ?**

> **Estelle voudrait qu'on lui prescrive un moyen de contraception. Elle ne sait pas à qui s'adresser et a peur de l'examen du médecin. Qu'en penses-tu ?**

> **Quel(s) moyen(s) de contraception connais-tu ?**

> **A quoi penses-tu quand on te dit « contraception d'urgence » ?**

> **Sais-tu où on peut se la procurer ?**

> **A propos de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), coche les réponses vraies (plusieurs réponses possibles) :**

- C'est interdit
- C'est interdit seulement pour les mineures
- Ça coûte très cher
- On ne peut plus jamais avoir d'enfant ensuite
- Ça doit obligatoirement être fait à l'hôpital
- Il faut forcément être accompagné par ses parents quand on est mineur et qu'on veut faire une IVG
- On peut le faire anonymement

> **Coche la(les) réponse(s) vraie(s)** (*plusieurs réponses possibles*):

- Il n'y a pas de risque de grossesse lors d'un rapport sexuel sans pénétration.
- Mes parents seront obligatoirement au courant si j'ai une contraception.
- Je risque de tomber enceinte même si j'oublie ma pilule qu'une fois.
- Lorsque j'ai un copain / une copine, je suis obligée d'avoir un rapport sexuel.
- Normalement, il faut que je fasse tout ce que mon partenaire sexuel me demande.
- Tous les moyens de contraception protègent des IST.
- Il existe plusieurs moyens de contraception différents. J'ai le droit de choisir celui qui me correspond le mieux.

> **Nicolas a eu un rapport non protégé avec une copine cet été. Maintenant, il se pose des questions sur le risque d'IST** (*plusieurs réponses possibles*) :

- Il se retire toujours avant d'éjaculer, donc il n'y a aucun risque d'IST.
- Il ne savait pas si sa partenaire avait une ou des IST, il aurait dû mettre un préservatif.
- Ce n'est pas grave s'il attrape une IST, elles se soignent toutes.
- Même si sa partenaire prend la pilule, il y a un risque qu'ils se transmettent des IST.
- Ce qui marche le mieux, c'est de superposer deux préservatifs pour se protéger.
- Il y a un risque de transmission des IST si le préservatif craque.

> **Est-ce qu'on peut avoir des séquelles d'une IST même après avoir été soigné ?**

- Oui
- Non

> **Si oui, quelle(s) séquelle(s) ?**

> **Justine subit un harcèlement sexuel au lycée. Coche ce que tu pourrais penser vrai à ce propos** (*plusieurs réponses possibles*) :

- Je pense que ce n'est pas normal.
- Le harcèlement est interdit.
- Il lui arrive de porter des jupes, c'est de sa faute.
- Elle a eu des rapports sexuels, elle l'a cherché.
- Je ne peux rien faire pour elle, c'est son problème.

> **A qui peut-elle s'adresser pour être aidée ?**

As-tu des questions sur des sujets qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire ?

VII. Annexe 2 : Exemple de questionnaire de satisfaction

Voilà un exemple de questionnaire que vous pourriez distribuer à la fin de vos interventions : cela permet d'évaluer la satisfaction des élèves, et de dresser un bilan que vous pourrez présenter à l'établissement accueillant, à des soutiens ou des partenaires divers.

Le petit + :

Avec une mise en page « normale », hors chartage de l'ANESF, on peut en mettre 4 par page #DéveloppementDurable.

Merci pour ton attention et ta participation pendant cette intervention !										
Pour m'améliorer pour les prochaines fois, je te demande de remplir cette petite fiche ! Merci pour ton aide !										
<i>Pour répondre à la question, entourez le chiffre correspondant sur cette échelle, sachant que :</i>										
<i>> 0 = Pas du tout d'accord</i>										
<i>> 10 = Entièrement d'accord</i>										
J'ai trouvé que cette intervention était utile :										
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Les explications de l'animateur de l'intervention étaient claires :										
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Les réponses de l'intervenant à vos éventuelles questions pendant la séance étaient claires et adaptées :										
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
J'aurais besoin d'assister à d'autres séances sur ce même sujet :										
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Y a-t-il des sujets qui n'ont pas été abordés que tu aurais aimé voir abordés ?.....										
.....										
Qu'as-tu apprécié pendant cette intervention ?.....										
.....										
Au contraire, qu'est ce qui aurait besoin d'être amélioré ?.....										
.....										

Bibliographie

- (1) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « *Éducation à la sexualité* ». [En ligne]
<https://www.education.gouv.fr/cid115029/education-a-la-sexualite.html> (Page consultée le 10 mars 2019).
- (2) Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. « *Stratégie nationale de santé sexuelle* ». [En ligne]
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_sante_sexuelle.pdf
(Page consultée le 10 mai 2019).
- (3) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « *Les acteurs de l'éducation à la sexualité* ». In *Eduscol*. [En ligne]
<http://eduscol.education.fr/pid23366-cid105371/les-acteurs-de-l-education-a-la-sexualite.html> (Page consultée le 11 mars 2019).
- (4) Ordre National des Sages-Femmes. « *Code de déontologie des sages-femmes* ». [En ligne]
<http://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/Code-de-d%C3%A9ontologie-des-sages-femmes-version-consolid%C3%A9e-au-19-juillet-2012.pdf> (Page consultée le 10 mai 2019).
- (5) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « *Enseignements primaire et secondaire* ». In *Le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*.
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133890 (Page consultée le 10 mai 2019).
- (6) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « *L'éducation à la sexualité* ». In *Eduscol*.
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/55/9/infographie_education_a_la_sexualite_1029559.pdf (Page consultée le 10 mai 2019).
- (7) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « *Ressources thématiques sur l'éducation à la sexualité* ». In *Eduscol*.
eduscol.education.fr/pid23366/education-a-la-sexualite.html (Page consultée le 12 mars 2019).
- (8) Le CRIPS. « *L'animathèque* ». [En ligne]

<http://www.lecrips-idf.net/professionnels/animatheque/> (Page consultée le 10 mars 2019).

(9) Institut des Hautes Etudes de l'Education et de la Formation. « Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ». [En ligne]

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=55&cHash=e182abf4a3>

(Page consultée le 12 mars 2019).